

Réf: Dossier 388412

Avis de constitution

SOCIETE « VISION INVEST BTP »

Siège Abidjan Anyama Adjamé, Lot 07, Ilot 02

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/01/2025, et enregistrés au CEPICI le 13/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « VISION INVEST BTP »

Objet :

- Bâtiments, Travaux Publics
- Immobilier
- Plan de construction
- Lotissement
- Ouverture de voie
- Vente de terrain
- Prestations diverses. Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Anyama Adjamé, Lot 07, Ilot 02

Dirigeant(s) M GBELY M'MIESSAN ARNAUD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-02015 du 28/02/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°12821/GTCA/RC/2025 du 28/02/2025

